

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 69 (1981)

**Heft:** [12]

**Autor:** Bugnion-Secretan, Perle

**Rubrik:** Le monde en bref

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.11.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'inquiétude des femmes belges

de notre correspondante

Inquiètes ? C'est peu dire, qu'elles soient ou non dans le circuit économique et quelque progrès qu'ait accompli la protection légale contre les discriminations à leur égard, ces dernières années, sous la pression des associations féminines. Elles sont les premières à franchir le seuil de la pauvreté. C'est ce qu'affirmait récemment l'une de nos femmes parlementaires, le sénateur de Liège, Huberte Hanquet (parti social chrétien) devant un important auditoire de femmes rurales : « La femme ressent la crise pour elle-même, pour sa famille et, psychologiquement, parce qu'elle est le bouc émissaire sur lequel se cristallisent bien des critiques et des amertumes ».

## La crise, pire pour les femmes

On n'est pas tendre, c'est vrai, chez les hommes, en temps de crise, surtout à l'égard de celles qui osent revendiquer le droit au travail et l'égalité dans les modes et taux d'allocations de chômage. Or, on marche vers les 400.000 chômeurs : à fin août 168.200 hommes et 228.000 femmes au chômage, soit 58 %, alors qu'elles ne représentent que 37 à 38 % de la population dite active. Parmi ces actives, très souvent mariées, beaucoup sont sous-qualifiées et sous-payées. Pourtant, les travailleuses belges sont, par rapport à d'autres, « privilégiées », car leur salaire représente en moyenne 71 % du salaire moyen masculin. Mais il s'agit de « moyenne » et la situation se détériore rapidement. Le tiers des femmes travaillent dans les secteurs les plus touchés (par exemple les textiles), ce qui explique que leur chômage était en Flandre de 64 % en mai, heureusement retombé à 60 % fin août, contre 56 % en Wallonie et 48 % à Bruxelles, remontés en août à 57 % et 49 %. Elles sont plus touchées dans les tranches d'âge de 25 à 40 ans et après 50 ans. C'est si vrai qu'en 1979, le Conseil central belge de l'Economie a reconnu que le fait du chômage féminin réclamait des mesures spécifiques, préconisées depuis 1975, déjà, par la C.E.E.

## Des hypocrisies

Bien sûr, et l'argument est massivement asséné par les hommes contre « les bonnes femmes qui travaillent », on constate des abus à démasquer fermement. Un certain nombre de chômeuses ne sont pas de vraies « demandeuses d'emploi ». Certaines considèrent l'allocation de chômage comme une aide pour pouvoir rester au foyer, s'occuper de leurs enfants. Mieux vaudrait, suggère

Huberte Hanquet, et comme elle, la Ligue des Familles, créer une allocation parentale, qui ferait, en partie, disparaître des statistiques cette hypocrisie, d'autant plus qu'on prévoit que l'accroissement du chômage de la population active de 14 à 60 ans se poursuivra jusqu'en 1986.

## La filière morale

Alors ? Les femmes au foyer = lutte contre le chômage ? Les associations féminines — à part celle des femmes au foyer — s'insurgent. On fait remarquer que plus d'un million et demi de personnes ont chez nous un revenu décent grâce au double salaire du couple. On ne succombera pas à cette tentation à la fois injuste et illusoire, née d'une mentalité qui reste encore puissante dans l'inconscient et dans les choix et orientations scolaires et professionnelles : « la femme n'est pas une travailleuse à part entière, le mariage est la filière normale, le cumul des fonctions professionnel-foyer va de soi... » Mais l'instabilité croissante des foyers, les besoins légitimes nés de la société de consommation, la diminution du nombre d'enfants, le désir logique de valorisation des études contrebattent cette tentation d'autoritarisme primaire.

## Un abcès à crever

Détérioration dans les faits, recul dans les mentalités, à quoi il faut ajouter une autre cause de malaise : le développement des technologies nouvelles va réduire encore le travail dans le secteur tertiaire, grand pourvoyeur d'emplois féminins. L'horizon s'assombrit, mais, de la droite à la gauche, un front féminin se forme pour réveiller les femmes d'une inertie silencieuse devant la crise... Ce front pourrait se lézarder du côté des associations et mouvements féminins et dans l'opinion, autour d'un abcès qu'il va bien falloir crever : la modification, en panne depuis des années, de la loi sur l'avortement. On parle de nouveaux procès de médecins et de femmes devant le tribunal correctionnel de Bruxelles : gauche et droite s'opposent, à ce propos, radicalement, et ceci dans un contexte politique de pré-crise gouvernementale. Le 3 septembre, la Commission francophone des femmes interpartis en a appelé à la classe politique pour légiférer dans la sérénité et « pour qu'elle ne se serve pas de ce problème, extrêmement délicat, à d'autres fins... » On en reparlera, inévitablement

M. - L. Bernard-Vérant

---

LE MONDE EN BREF

— LE MONDE EN BREF

— LE MONDE EN BREF

---

## Angleterre : nationalité des enfants

La nouvelle loi sur la citoyenneté introduit l'égalité entre les pères et les mères quant au droit de transmettre à leurs enfants la nationalité britannique.

## Liechtenstein : non au vote des femmes

Une pétition lancée par un groupe de femmes a demandé que le droit de vote soit accordé aux femmes de la commune de Schaan. Les deux partis au pouvoir ont soutenu cette demande, mais la population masculine a refusé par 59 % contre 41. Pour le moment donc, il n'y a que Vaduz et Gamprin où les femmes peuvent voter. On redoute que le résultat de Schaan, la deuxième plus grande commune de la Principauté, n'y retarde encore les progrès du suffrage féminin.

Femmes suisses

## Espagne : 1 200 000 employés de maison

Les femmes représentent le 28,8 % de la population active, contre 50 % en Angleterre et 46 % aux Etats-Unis.

« Travaillent » 16 % des femmes mariées, 53 % des célibataires, 44 % des veuves ou divorcées.

Grâce aux syndicats et aux organisations féminines, on a aboli la loi de 1889 refusant la qualification de travailleurs aux employés de maison. Un statut spécial — encore insuffisant aux yeux des syndicats — a été créé pour eux, avec garantie d'un salaire minimum, de vacances, etc. Il y a encore 1 200 000 employés domestiques, la plupart espagnols, mais des bureaux de placement privés, travaillant en marge de la légalité, commencent à faire venir des Portugaises et des Philippines qui sont moins exigeantes quant aux salaires et conditions de travail.

P. Bugnion-Secretan

Décembre 1981 - 15